

Enjeux de l'exploitation des données : une première conférence réseautage dynamique et riche d'échanges!

Présenté par le CRIM et Lavery Avocats

Montréal, le 14 mars 2019 – La première **conférence réseautage** organisée par le CRIM et Lavery Avocats sur le thème « Exploitation des données : aspects légaux, éthiques et commerciaux » fut un franc succès! L'événement, qui s'est tenu cette semaine dans les bureaux de Lavery Avocats à Montréal, a attiré une quarantaine de personnes du monde des affaires, des technologies et de la recherche.

M^e **André Vautour**, Associé chez Lavery Avocats, et M. **François Labonté**, directeur général du CRIM, ont ouvert la conférence en mettant en lumière la vision derrière cette nouvelle série d'événements de transfert de connaissances et de maillage autour de problématiques actuelles dans le domaine des affaires et des technologies. L'essor d'une expertise montréalaise et d'une industrie liée aux nouvelles technologies, et plus particulièrement à l'intelligence artificielle, a incité les deux organisations à renforcer leur partenariat afin de faire profiter leurs réseaux respectifs de leurs expertises complémentaires.

Les enrichissantes **présentations des trois panélistes** ont mis les bases sur l'état actuel de la **législation** en termes d'utilisation de données, les considérations **éthiques** à garder en tête lorsqu'on désire utiliser ces données et leur potentiel pour la **croissance** d'une organisation qui sait tirer profit de la force des algorithmes.

Ensuite, le **panel** a suscité de nombreux échanges entre les panélistes et les participants. Ces questions sont visiblement au cœur de plusieurs réflexions actuelles, tant au niveau des gestionnaires que dans le milieu de la recherche. En voici quelques-unes, tirées des vifs échanges qui ont eu lieu :

- L'apprentissage automatique permet toutes sortes d'inférences à partir d'un jeu de données. Par ailleurs, il faut se demander quelles inférences sont éthiques ou acceptables pour nous, en tant que société.
- La transparence des algorithmes est-elle un idéal inatteignable? Est-il réellement possible aujourd'hui de créer la réglementation éthique qu'on désire et de l'appliquer, ou est-il déjà trop tard? Ou est-ce justement l'occasion de prendre conscience de nos biais historiques et sociaux et de les remettre en cause?
- Il faut faire attention au vocabulaire de monétisation lié aux données personnelles : ne jamais oublier qu'il y a des humains au bout, et qu'ils ont des droits!
- Pour trouver un emploi, doit-on écrire un CV en fonction d'un recruteur... ou de son algorithme?

L'événement s'est conclu par un cocktail de réseautage encourageant la poursuite des discussions entre les participants et les experts.

Le CRIM espère que les prochaines conférences réseautage sauront susciter un tel engagement auprès de la communauté d'innovation du Québec. À une prochaine fois pour réfléchir ensemble sur les défis de la révolution numérique!

À propos du CRIM

Le CRIM est un centre de recherche appliquée et d'expertise en technologies de l'information qui rend les organisations plus performantes et compétitives par le développement de technologies innovatrices et le transfert de savoir-faire de pointe, tout en contribuant à l'avancement scientifique.

Il permet aux organisations, principalement les PME, de démystifier et d'avoir accès aux technologies de pointe comme celles de l'intelligence artificielle afin de résoudre efficacement les problématiques technologiques auxquelles elles sont confrontées. Ses chercheurs et professionnels en TI développent un large éventail d'applications dans des secteurs diversifiés et œuvrent dans des domaines d'expertises tels que l'apprentissage automatique, la vision par ordinateur, la reconnaissance de la parole, le traitement automatique des langues naturelles, la science des données et la recherche opérationnelle.

Le CRIM est un organisme sans but lucratif et sa neutralité et la force de son réseau en font une ressource incontournable. Son action s'inscrit dans les politiques et stratégies pilotées par le ministère de l'Économie et de l'Innovation, son principal partenaire financier.

– 30 –

Contact médias

Antonia Leney-Granger, Agente de communications
CRIM – Centre de recherche informatique de Montréal
medias@crim.ca Tél. : 514 840-1234 www.crim.ca



Composition du panel, de gauche à droite : M^e **Guillaume Laberge** de **Lavery Avocats**, **Michael Albo**, président de l'**Institut pour la Science des données** et **Sébastien Gambs**, professeur au département d'informatique de l'**Université du Québec à Montréal**. Animation : **François Labonté**, directeur général du **CRIM**.

